



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-7045>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-7045**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : APHP - AGEPS

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : La fourniture, livraison, installation et mise en service, après réglages adéquats et contrôles, de tubes à rayons X équipant différents systèmes de radiologie utilisés au sein de l'ensemble des établissements de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

Description : La fourniture, livraison, installation et mise en service, après réglages adéquats et contrôles, de tubes à rayons X équipant différents systèmes de radiologie utilisés au sein de l'ensemble des établissements de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

Identifiant de la procédure : eaab5c6f-c686-4239-bbfc-847b50f7b5ff

Identifiant interne : AGEPS AO 25-001E

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50421200 Services de réparation et d'entretien de matériel de radiologie

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : AP-HP

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,432,485 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 Fourniture, livraison, installation, mise en service après réglages adéquats et contrôle, de tubes à rayons X équipant des équipements d'origine GEMS à l'AP-HP

Description : LOT 1 Fourniture, livraison, installation, mise en service après réglages adéquats et contrôle, de tubes à rayons X équipant des équipements d'origine GEMS à l'AP-HP

Identifiant interne : LOT 1 Fourniture, livraison, installation, mise en service après réglages adéquats et contrôle, de tubes à rayons X équipant des équipements d'origine GEMS à l'AP-HP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50421200 Services de réparation et d'entretien de matériel de radiologie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : AP-HP

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 : PRIX : pondération : 55% Pour chacun des lots, la liste des équipements concernés et l'hypothèse du nombre de changements de tubes sur la durée du marché par modèle figurent en annexe 1 au CCTP. Critère 2 : PRESTATIONS (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération : 25% Critère 3 : PERFORMANCES DES TUBES PROPOSES (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération 15% Critère 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE (analysé sur les réponses à l'annexe 3_CRDD) : pondération : 5%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Critère 1 : PRIX : pondération : 55% Pour chacun des lots, la liste des équipements concernés et l'hypothèse du nombre de changements de tubes sur la durée du marché par modèle figurent en annexe 1 au CCTP. Critère 2 : PRESTATIONS (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération : 25% Critère 3 :

PERFORMANCES DES TUBES PROPOSES (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) :
pondération 15% Critère 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE (analysé sur les réponses à
l'annexe 3_CRDD) : pondération : 5%

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel Avant la conclusion du marché, toute personne ayant un intérêt à le conclure et qui est susceptible d'être lésée par un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé précontractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551.1 et suivants et R.551-1 et suivants du code de justice administrative. A cette fin, l'AP-HP suspend la signature du marché pendant un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi de la présente. Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable Toute personne ayant qualité lui donnant intérêt à agir peut saisir la juridiction compétente d'un recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, et en tout état de cause avant la conclusion du marché. Une requête en référé suspension peut être introduite contre l'acte détachable sur le fondement de l'article L.521-1 du code de justice administrative. Référé contractuel Une fois le marché conclu, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat qui s'estime lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé contractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551-13 et suivants, et R.551-7 et suivants du code de justice administrative. La juridiction compétente peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché public concerné. Recours en contestation de la validité du contrat Tout concurrent évincé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, pour contester la validité du marché signé dans le cadre d'un recours de pleine juridiction.

Organisation qui signe le marché : APHP - AGEPS

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : LOT 3 Fourniture, livraison, installation, mise en service après réglages adéquats et contrôle, de tubes à rayons X équipant des équipements d'origine siemens à l'AP-HP

Description : LOT 3 Fourniture, livraison, installation, mise en service après réglages adéquats et contrôle, de tubes à rayons X équipant des équipements d'origine SIEMENS à l'AP-HP

Identifiant interne : LOT 3 Fourniture, livraison, installation, mise en service après réglages adéquats et contrôle, de tubes à rayons X équipant des équipements d'origine SIEMENS à l'AP-HP Fourniture, livraison, installation, mise en service après réglages adéquats et contrôle, de tubes à rayons X équipant des équipements d'origine SIEMENS à l'AP-HP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50421200 Services de réparation et d'entretien de matériel de radiologie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : AP-HP

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 : PRIX : pondération : 55% Pour chacun des lots, la liste des équipements concernés et l'hypothèse du nombre de changements de tubes sur la durée du marché par modèle figurent en annexe 1 au CCTP. Critère 2 : PRESTATIONS (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération : 25% Critère 3 : PERFORMANCES DES TUBES PROPOSES (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération 15% Critère 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE (analysé sur les réponses à l'annexe 3_CRDD) : pondération : 5%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Critère 1 : PRIX : pondération : 55% Pour chacun des lots, la liste des équipements concernés et l'hypothèse du nombre de changements de tubes sur la durée du marché par modèle figurent en annexe 1 au CCTP. Critère 2 : PRESTATIONS (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération : 25% Critère 3 : PERFORMANCES DES TUBES PROPOSES (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération 15% Critère 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE (analysé sur les réponses à l'annexe 3_CRDD) : pondération : 5%

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel Avant la conclusion du marché, toute personne ayant un intérêt à le conclure et qui est susceptible d'être lésée par un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé précontractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551.1 et suivants et R.551-1 et suivants du code de justice administrative. A cette fin, l'AP-HP suspend la signature du marché pendant un délai de 11 jours à compter de la date d'

envoi de la présente. Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable Toute personne ayant qualité lui donnant intérêt à agir peut saisir la juridiction compétente d'un recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, et en tout état de cause avant la conclusion du marché. Une requête en référé suspension peut être introduite contre l'acte détachable sur le fondement de l'article L.521-1 du code de justice administrative. Référé contractuel Une fois le marché conclu, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat qui s'estime lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé contractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551-13 et suivants, et R.551-7 et suivants du code de justice administrative. La juridiction compétente peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché public concerné. Recours en contestation de la validité du contrat Tout concurrent évincé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, pour contester la validité du marché signé dans le cadre d'un recours de pleine juridiction.

Organisation qui signe le marché : APHP - AGEPS

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : LOT 4 Fourniture, livraison, installation, mise en service après réglages adéquats et contrôle, de tubes à rayons X équipant des équipements d'origine CARESTREAM à l'AP-HP

Description : LOT 4 Fourniture, livraison, installation, mise en service après réglages adéquats et contrôle, de tubes à rayons X équipant des équipements d'origine CARESTREAM à l'AP-HP

Identifiant interne : LOT 4 Fourniture, livraison, installation, mise en service après réglages adéquats et contrôle, de tubes à rayons X équipant des équipements d'origine CARESTREAM à l'AP-HP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50421200 Services de réparation et d'entretien de matériel de radiologie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : AP-HP

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 : PRIX : pondération : 55% Pour chacun des lots, la liste des équipements concernés et l'hypothèse du nombre de changements de tubes sur

la durée du marché par modèle figurent en annexe 1 au CCTP. Critère 2 : PRESTATIONS (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération : 25% Critère 3 : PERFORMANCES DES TUBES PROPOSES (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération 15% Critère 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE (analysé sur les réponses à l'annexe 3_CRDD) : pondération : 5%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Critère 1 : PRIX : pondération : 55% Pour chacun des lots, la liste des équipements concernés et l'hypothèse du nombre de changements de tubes sur la durée du marché par modèle figurent en annexe 1 au CCTP. Critère 2 : PRESTATIONS (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération : 25% Critère 3 : PERFORMANCES DES TUBES PROPOSES (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération 15% Critère 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE (analysé sur les réponses à l'annexe 3_CRDD) : pondération : 5%

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel Avant la conclusion du marché, toute personne ayant un intérêt à le conclure et qui est susceptible d'être lésée par un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé précontractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551.1 et suivants et R.551-1 et suivants du code de justice administrative. A cette fin, l'AP-HP suspend la signature du marché pendant un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi de la présente. Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable Toute personne ayant qualité lui donnant intérêt à agir peut saisir la juridiction compétente d'un recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, et en tout état de cause avant la conclusion du marché. Une requête en référé suspension peut être introduite contre l'acte détachable sur le fondement de l'article L.521-1 du code de justice administrative. Référé contractuel Une fois le marché conclu, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat qui s'estime lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé contractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551-13 et suivants, et R.551-7 et suivants du code de justice administrative. La juridiction compétente peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché public concerné. Recours en contestation de la validité du contrat Tout concurrent évincé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, pour contester la validité du marché signé dans le cadre d'un recours de pleine juridiction.

Organisation qui signe le marché : APHP - AGEPS

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : LOT 5 Fourniture, livraison, installation, mise en service après réglages adéquats et contrôle, de tubes à rayons X équipant des équipements d'origine APELEM à l'AP-HP

Description : LOT 5 Fourniture, livraison, installation, mise en service après réglages adéquats et contrôle, de tubes à rayons X équipant des équipements d'origine APELEM à l'AP-HP

Identifiant interne : LOT 5 Fourniture, livraison, installation, mise en service après réglages adéquats et contrôle, de tubes à rayons X équipant des équipements d'origine APELEM à l'AP-HP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50421200 Services de réparation et d'entretien de matériel de radiologie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : AP-HP

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 : PRIX : pondération : 55% Pour chacun des lots, la liste des équipements concernés et l'hypothèse du nombre de changements de tubes sur la durée du marché par modèle figurent en annexe 1 au CCTP. Critère 2 : PRESTATIONS (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération : 25% Critère 3 : PERFORMANCES DES TUBES PROPOSES (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération 15% Critère 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE (analysé sur les réponses à l'annexe 3_CRDD) : pondération : 5%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Critère 1 : PRIX : pondération : 55% Pour chacun des lots, la liste des équipements concernés et l'hypothèse du nombre de changements de tubes sur la durée du marché par modèle figurent en annexe 1 au CCTP. Critère 2 : PRESTATIONS (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération : 25% Critère 3 : PERFORMANCES DES TUBES PROPOSES (analysées sur les réponses à l'annexe 2_CRT) : pondération 15% Critère 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE (analysé sur les réponses à l'annexe 3_CRDD) : pondération : 5%

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel Avant la conclusion du marché, toute personne ayant un intérêt à le conclure et qui est susceptible d'être lésée par un manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé précontractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551.1 et suivants et R.551-1 et suivants du code de justice administrative. A cette fin, l'AP-HP suspend la signature du marché pendant un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi de la présente. Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable Toute personne ayant qualité lui donnant intérêt à agir peut saisir la juridiction compétente d'un recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, et en tout état de cause avant la conclusion du marché. Une requête en référé suspension peut être introduite contre l'acte détachable sur le fondement de l'article L.521-1 du code de justice administrative. Référé contractuel Une fois le marché conclu, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat qui s'estime lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence, peut former un référé contractuel dans les conditions prescrites par les articles L.551-13 et suivants, et R.551-7 et suivants du code de justice administrative. La juridiction compétente peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché public concerné. Recours en contestation de la validité du contrat Tout concurrent évincé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, pour contester la validité du marché signé dans le cadre d'un recours de pleine juridiction.

Organisation qui signe le marché : APHP - AGEPS

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,432,485 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,432,485 Euro

Valeur approximative des accords-cadres : 1,432,485 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 335,607 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 335,607 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Althea France

Offre :

Identifiant de l'offre : Althea France

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 335,607 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025AGEC255103, 2025AGEC255104,
2025AGEC255105, 2025AGEC255106

Date de conclusion du marché : 30/12/2025, 30/12/2025, 30/12/2025, 30/12/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 68beb45f-ed17-4d7d-bc07-518ca9a3b1b9-05, 68beb45f-ed17-4d7d-bc07-518ca9a3b1b9-05, 68beb45f-ed17-4d7d-bc07-518ca9a3b1b9-05

Organisation qui signe le marché : APHP - AGEPS, APHP - AGEPS, APHP - AGEPS, APHP - AGEPS

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 631,119 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 631,119 Euro

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 109,170 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 109,170 Euro

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 356,589 Euro

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 356,589 Euro

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : APHP - AGEPS

Numéro d'enregistrement : 26750045200672

Adresse postale : 7 rue du Fer à Moulin

Ville : paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : eps-logistique-equipements-medicaux2@aphp.fr

Téléphone : +33 146691334

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Althea France

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 452 903 032 00103

Ville : Tassin la Demi-Lune

Code postal : 69160

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8748ad2d-48e1-4848-b188-95b32eedc2c0 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/01/2026 à 08:59

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/01/2026